

Les victimes de violence domestique luttent pour obtenir de l'aide en pleine guerre : « Si les Russes ne me tuent pas, il le fera peut-être ».

vendredi 3 juin 2022, par [SEMENOVA Thaisa](#) (Date de rédaction antérieure : 27 mai 2022).

Après trois appels manqués, Kristina décroche le téléphone et dit, en chuchotant à peine : « Je ne peux pas parler maintenant. Je ne suis pas seule. » Lorsqu'elle rappelle, elle met la baignoire de la salle de bains en marche pour que son mari ne puisse pas l'entendre.

Depuis plusieurs mois, elle a rassemblé la force nécessaire pour quitter son mari, qui lui infligeait des violences psychologiques et physiques. Quelques jours avant que la Russie ne commence son invasion à grande échelle, le 24 février, elle s'était enfin décidée, et avait convenu avec sa mère d'emménager chez elle, dans un village proche de Mykolaiv, capitale régionale du sud de l'Ukraine. Mais sa mère est tombée malade du Covid-19 et elles ont décidé d'attendre qu'elle se rétablisse.

Aujourd'hui, elle est coincée avec son mari dans leur appartement de Mykolaiv, qu'elle ne quitte que pour aller faire les courses ou se rendre à l'abri anti-bombes.

« Parfois, je ne veux pas quitter l'abri anti-bombes, même s'il n'y a pas d'alerte au raid aérien. Au moins, il ne me battra pas quand nous serons entourés d'autres personnes. J'ai l'impression que si les Russes ne me tuent pas, il pourrait le faire », a déclaré Kristina, dont nous ne publions pas le nom de famille pour des raisons de sécurité, au *Kyiv Independent*.

Elle affirme que son mari est devenu encore plus violent que d'habitude pendant la guerre. Une fois, il l'a frappée au ventre parce qu'il pensait qu'elle flirtait avec un voisin alors qu'elle était cachée dans l'abri anti-bombes.

« Il a dit que je souriais de manière trop amicale et a ensuite commencé à me frapper », se souvient-elle.

Selon la psychologue Maria Fabrycheva, l'agressivité d'un tyran domestique est généralement une manifestation de l'impuissance d'une personne effrayée, de sorte qu'en temps de guerre, les agresseurs peuvent craquer plus souvent sur leur victime.

« Les agresseurs ne peuvent pas exprimer sainement un sentiment normal de peur », a-t-elle déclaré.

Selon la Banque mondiale, la violence entre partenaires intimes est la forme la plus courante de violence à l'égard des femmes, que ce soit dans les situations de conflit ou de non-conflit. Les conflits armés, quels que soient leur nature ou les parties en présence, exacerbent les inégalités existantes et exposent les femmes à un risque accru de violence, a déclaré le Comité des Nations

unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans un rapport.

Kateryna Pavlichenko, vice-ministre de l'intérieur, a indiqué qu'environ 326 000 cas de violence domestique ont été enregistrés en Ukraine l'année dernière. Il est aujourd'hui difficile d'obtenir un décompte précis des cas, car de nombreuses victimes ne s'adressent pas à la police ou n'ont tout simplement pas la possibilité de le faire en raison des hostilités actives.

Lutter pour obtenir de l'aide

« Malheureusement, les hostilités sont devenues un catalyseur de l'exacerbation de la violence domestique dans les familles où ces faits existaient avant la guerre », a déclaré Alyona Krivulyak, l'une des responsables de La Strada Ukraine, une organisation non gouvernementale qui gère une ligne d'assistance nationale pour la prévention de la violence domestique, de la traite des êtres humains et de la discrimination sexuelle.

Les forces de l'ordre, en particulier dans les endroits où des hostilités actives sont en cours, ne peuvent souvent pas répondre aux appels, ce qui aggrave encore le problème, selon M^{me} Krivulyak. La police a également une charge de travail accrue en raison des problèmes liés à la guerre.

Marta Chumalo, cofondatrice de l'organisation à but non lucratif *Women's Perspectives* à Lviv, a déclaré que la guerre a rendu plus difficile l'accès à l'aide, même dans les villes où il n'y a pas de combats actifs, car les services de police doivent se préparer en priorité à d'éventuelles attaques.

« Nous connaissons des cas où une femme voulait déposer une plainte contre un délinquant ou obtenir une mise à jour de son dossier, mais on lui a dit de revenir plus tard et qu'il y avait des questions plus urgentes », a déclaré Chumalo.

« Une autre victime a appelé la police, qui lui a répondu : « C'est un raid aérien, nous ne pouvons pas venir, nous pouvons lui parler au téléphone ». Comment une menace physique peut-elle être résolue par téléphone ? »

Bien sûr, ce n'est pas toujours le cas que la police ne répond pas aux appels de violence domestique, dit-elle, mais chercher de l'aide est à coup sûr devenu plus difficile.

S'il n'est pas possible de contacter la police, par exemple dans les territoires temporairement occupés, les femmes peuvent obtenir de l'aide auprès des institutions médicales, a suggéré M^{me} Krivulyak. Elle ajoute que les médecins sont tenus non seulement de fournir une assistance aux victimes de violences domestiques, mais aussi de documenter ces cas. Cela permettra de tenir les agresseurs responsables à l'avenir.

« Les victimes peuvent également se tourner vers les forces de défense territoriale. Non, elles n'ont pas le pouvoir d'engager des poursuites, mais elles peuvent faire appliquer l'ordonnance. »

Avant la guerre, la police pouvait émettre une injonction urgente exigeant que le contrevenant quitte les lieux dans les dix jours. Ce n'est désormais possible que dans les régions plus sûres, lorsque la situation sécuritaire le permet.

« Bien qu'il soit communément admis que c'est très mal, la police ne peut pas forcer l'agresseur à quitter les lieux en raison des combats. Ils ne peuvent pas jeter une personne dehors pendant les tirs de roquettes. Le tribunal ne peut pas non plus le faire maintenant », a déclaré Krivulyak.

Selon la psychothérapeute Fabrycheva, si la victime a la possibilité de quitter son agresseur et de demander l'aide de sa famille ou de ses amis proches, elle doit le faire. Mais souvent, les victimes ne

voient pas l'intérêt de partir, espérant que « demain, tout ira bien, qu'il changera », ou se rendant même responsables de la violence et plaignant l'agresseur.

« Il faut se poser la question : Est-ce que je veux continuer ma vie avec quelqu'un qui, même dans une situation critique comme la guerre, non seulement ne peut pas me protéger mais m'attaque ? », a-t-elle déclaré.

La famille et les amis de la victime doivent comprendre qu'une personne dans un état physiologique aussi difficile a peu de chances de prendre la décision de partir d'elle-même, et qu'une intervention peut donc être nécessaire, a souligné M^{me} Fabrycheva.

« Partout dans le pays, nous voyons les conséquences des actions d'un tyran. Le tyran domestique est le même, mais à une plus petite échelle. Trop souvent, les femmes trouvent des raisons de rester. Mais elles doivent franchir le Rubicon et dire : « Assez. Je me choisis moi-même ». »

Fuir à l'étranger

Certaines victimes de violences domestiques qui n'ont pas pu trouver d'aide en Ukraine se sont tournées vers la police locale et les services sociaux à l'étranger.

Selon M^{me} Chumalo, un certain nombre de femmes victimes de violences domestiques ont fui à l'étranger, profitant du fait que la loi martiale imposée pendant la guerre permet aux femmes d'emmener leurs enfants à l'étranger sans autorisation officielle de l'autre parent.

« Je peux dire qu'elles n'ont probablement pas fui les bombardements à Lviv (une ville de l'ouest de l'Ukraine), car la situation y est relativement sûre, mais les violences domestiques. Et maintenant, elles peuvent enfin se sentir en sécurité », a déclaré M^{me} Chumalo.

Elle a ajouté que les victimes d'abus ne devraient pas avoir peur de demander de l'aide aux centres de soutien locaux, car il existe une procédure bien établie dans les pays de l'Union européenne.

Mariia Gubernik, 22 ans, originaire de Donetsk, et ses jeunes sœurs Taisiia et Oleksandra ont souffert toute leur vie des abus de leur père. Selon Taisiia, leur mère ignorait silencieusement ces violences. La fille aînée ne s'est jamais adressée à la police ukrainienne, de peur qu'elle ne réagisse pas de manière appropriée et que ses sœurs, qui vivent avec des parents différents des siens, soient obligées de rentrer chez elles dans une situation encore pire.

« Je sais combien de fois les affaires de violence domestique n'aboutissent même pas au tribunal, aucune procédure n'est ouverte », dit-elle.

À la mi-mars, lorsque la famille est arrivée dans un centre d'accueil pour réfugiés à Calpe, dans le sud de l'Espagne, leur père a frappé la plus jeune des filles, Oleksandra, âgée de neuf ans, à la tête. Mariia et Taisiia l'ont trouvée assise dans un coin du refuge, en train de sangloter comme une hystérique, répétant sans cesse : « J'ai peur. J'ai peur. J'ai peur... »

La situation avait atteint un point de non-retour, pensait Mariia, et il était temps de demander des comptes à leur père. Les sœurs étaient d'accord sur le fait qu'après avoir dû fuir leur maison à deux reprises - elles ont d'abord déménagé à Kyiv en 2014 après que des mandataires russes aient pris le contrôle de la ville orientale de Donetsk, puis sont parties à l'étranger le 24 février - elles méritaient vraiment une vie calme. Ce soir-là, elles ont *googlé* le poste de police le plus proche et s'y sont rendues à pied depuis le refuge pendant plus d'une heure.

Elles ont été immédiatement emmenées dans un centre d'hébergement d'urgence pour femmes.

Deux jours plus tard, le tribunal espagnol a rendu une décision préliminaire interdisant à son père d'approcher ses enfants en seulement deux jours.

Après l'audience du tribunal, se souvient Taisiia, sa mère a reproché à ses enfants la destruction de la famille.

« Maman veut et peut faire revenir notre père. Mais s'il essaie de venir ici, dans notre hôtel, la question est résolue très simplement : nous appellerons la police car il violerait la décision du tribunal », a déclaré Mariia Gubernik.

M^{me} Gourbernik craint toujours que la prochaine décision de justice n'annule la première, car le tribunal espagnol ne peut examiner que les affaires qui ont eu lieu en Espagne, et son père n'y a pas commis d'agression corporelle grave. Cependant, elle pense qu'il n'y a pas de retour en arrière possible.

« Les affaires de violence domestique sont prises très au sérieux ici », dit-elle.

Thaisa Semenova est journaliste nationale au *Kyiv Independent*. Elle a travaillé en tant que rédactrice pour le *Kyiv Post* jusqu'en novembre 2021.

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais.

P.-S.

The Kyiv Independent

<https://kyivindependent.com/national/domestic-violence-victims-struggle-to-get-help-amid-war-if-russians-dont-kill-me-he-might/>